



Communiqué de presse

Embargo: 24.03.2015, 10:30

1 Population

N° 0351-1502-80

Premiers résultats de l'enquête sur les familles et les générations 2013

Le souhait d'enfant a toujours la cote

Neuchâtel, 24.03.2015 (OFS) – **Près de deux tiers des femmes et hommes sans enfant âgés de 20 à 29 ans (63%) souhaitent avoir deux enfants. Un quart de ces personnes (28%) aimeraient dans l'idéal en avoir trois ou plus. Les femmes diplômées du degré tertiaire sont celles qui restent le plus souvent sans enfant (30%). Depuis les années 1990, la société accepte nettement mieux que les mères exercent une activité professionnelle alors que leurs enfants sont encore en bas âge. C'est ce qui ressort des premiers résultats de l'enquête sur les familles et les générations réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2013.**

En matière de nombre d'enfants, il y a une grande différence entre souhaits et réalité. Si l'on considère les femmes de 50 à 59 ans, 20% n'ont pas d'enfant et 16% un seul enfant. Ces parts sont nettement plus élevées que ne le laisseraient supposer les souhaits d'enfant exprimés par les femmes ayant aujourd'hui entre 20 et 29 ans. Seuls 6% de ces dernières ne désireraient pas avoir d'enfant et pas plus de 3% aimeraient n'en avoir qu'un seul. Même si l'on ne peut comparer directement les souhaits formulés par les jeunes femmes avec le nombre d'enfants mis au monde par les femmes plus âgées, il n'en demeure pas moins que l'écart est important.

Les femmes diplômées du degré tertiaire assez souvent sans enfant

30% des femmes ayant un titre du degré tertiaire (haute école universitaire, haute école spécialisée, haute école pédagogique ou formation professionnelle supérieure) restent sans enfant. Cette part atteint 17% chez les femmes ayant achevé leur formation la plus élevée au degré secondaire II et 13% chez les femmes sans formation postobligatoire. En revanche, il n'y a pas de corrélation entre le nombre d'enfants que les jeunes femmes souhaitent avoir et le niveau de formation. Ces résultats indiquent que les femmes ayant achevé une formation au degré tertiaire ne réussissent souvent pas à avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent.

Activité professionnelle des mères avec enfants en âge préscolaire

L'attitude de la population vis-à-vis des formes de vie familiale a nettement changé depuis la dernière enquête sur les familles, qui remonte à 1994/95. Cette évolution se manifeste par exemple dans la

question de savoir si un enfant en âge préscolaire souffre lorsque sa mère exerce une activité professionnelle. Six hommes sur dix (61%) estimaient en 1994/95 qu'un enfant souffre quand sa mère exerce une activité professionnelle; en 2013, ils n'étaient plus que quatre sur dix (44%) à le penser. Durant cet intervalle de temps, la part des femmes partageant cette opinion est passée de près de la moitié (49%) à un tiers. Ainsi, aujourd'hui comme hier, les hommes sont plus sceptiques que les femmes à l'égard de l'activité professionnelle des mères d'enfants en bas âge.

Grande solidarité entre les générations au Tessin

Les attitudes face à la solidarité entre générations diffèrent selon les régions linguistiques. L'approbation des affirmations selon lesquelles les parents devraient aider leurs enfants adultes en cas de difficultés financières et vice-versa est la plus faible en Suisse alémanique (respectivement 57% et 54%). Il en va de même pour l'approbation de l'affirmation selon laquelle les enfants adultes devraient accueillir leurs parents dans leur foyer si ces derniers ne sont plus en mesure de vivre seuls. 27% des Suisses alémaniques sont de cet avis.

La solidarité entre générations est la plus forte en Suisse italienne. 72% trouvent qu'il est juste que les parents aident leurs enfants adultes en cas de difficultés financières et ils sont même 78% à estimer que ces derniers devraient aider leurs parents dans une telle situation. 49% des personnes vivant en Suisse italienne sont en outre d'avis que les enfants adultes devraient prendre leurs parents chez eux lorsque ceux-ci ne sont plus en mesure de vivre seuls.

La Suisse romande se situe entre la Suisse alémanique et le Tessin avec des parts de 63% (soutien financier des enfants adultes), 61% (soutien financier des parents) et 36% (accueil des parents chez soi).

La garde des enfants à l'extérieur de la famille

Dans l'ensemble de la Suisse, quelque sept ménages comptant des enfants de moins de 13 ans sur dix (68%) ont recours à un accueil extra-familial des enfants. La majorité des parents recourent à une prise en charge non payante par la parenté – en particulier les grands-parents – ou des connaissances : 27% des parents utilisent uniquement des services non payants et 20% sollicitent en plus des offres payantes. Environ un cinquième des ménages (21%) ne recourent qu'à la garde extra-familiale payante, par exemple une prise en charge dans une crèche, une garderie, une école à horaire continu ou une famille de jour.

Dans les grandes villes plus de six ménages sur dix utilisent des services d'accueil extra-familial payants

Dans les six grandes villes du pays, soit Zurich, Genève, Bâle, Lausanne, Berne et Winterthour, près d'un tiers des ménages (32%) recourent exclusivement à des services de prise en charge payants et une part semblable (31%) également à des offres non payantes. Dans les autres régions urbaines et dans les régions rurales, ces parts atteignent respectivement 21% et 15% (uniquement garde payante) et 19% (à la fois garde payante et garde non payante) et sont donc nettement plus faibles.

En outre, la part des ménages ne recourant à aucune prise en charge extra-familiale des enfants est bien plus basse dans les grandes villes (22%) que dans les autres régions urbaines (36%) et les régions rurales (34%).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Source de données : Enquête sur les familles et les générations 2013

L'enquête sur les familles et les générations (EFG) fait partie du programme de relevés du recensement fédéral de la population. Elle a été réalisée pour la première fois en 2013 et sera répétée tous les cinq ans.

Il s'agit d'une enquête par échantillonnage. Les données sont collectées au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI) et d'un questionnaire complémentaire en ligne ou sur papier.

L'EFG porte sur la population résidente permanente âgée de 15 à 79 ans (au jour de référence, le 1^{er} janvier 2013). 17'288 personnes ont participé à l'enquête.

.....

Renseignements:

Andrea Mosimann, OFS, Section Démographie et migration, tél. : +41 58 463 64 71,
e-mail : andrea.mosimann@bfs.admin.ch

.....

Service de presse OFS, tél. : +41 58 46 36013, e-mail : kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 58 46 36060, fax : +41 58 46 36061,
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse www.statistique.admin.ch > [Thèmes](#) > [01 - Population](#)

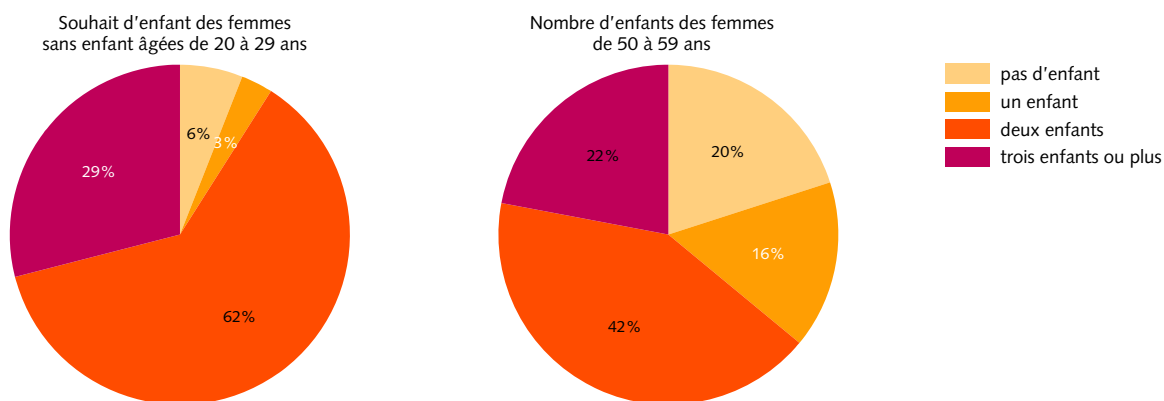
Abonnement aux communiqués de presse sous forme électronique (PDF) à l'adresse :
www.news-stat.admin.ch

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

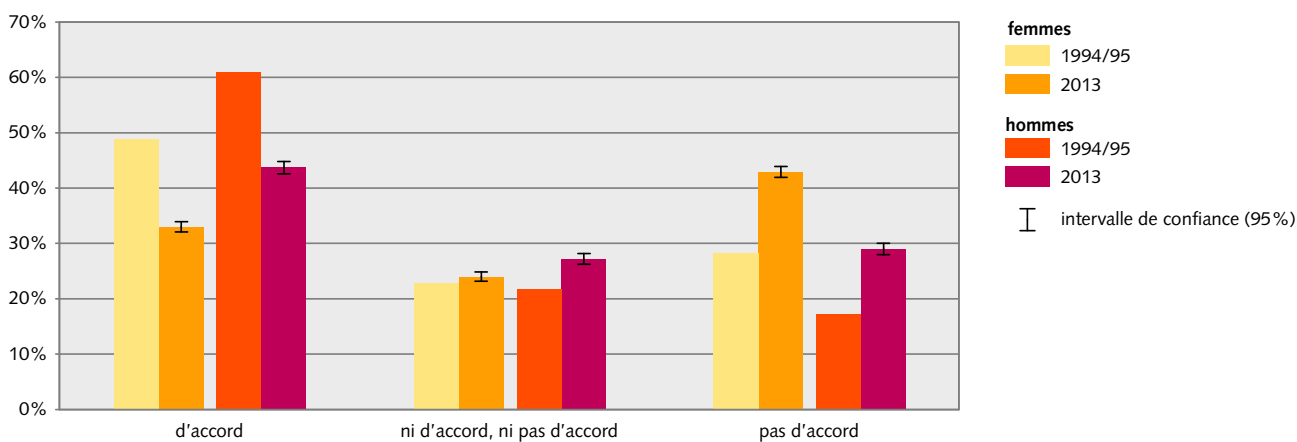
Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Souhait d'enfant des femmes sans enfant âgées de 20 à 29 ans et nombre d'enfants des femmes de 50 à 59 ans



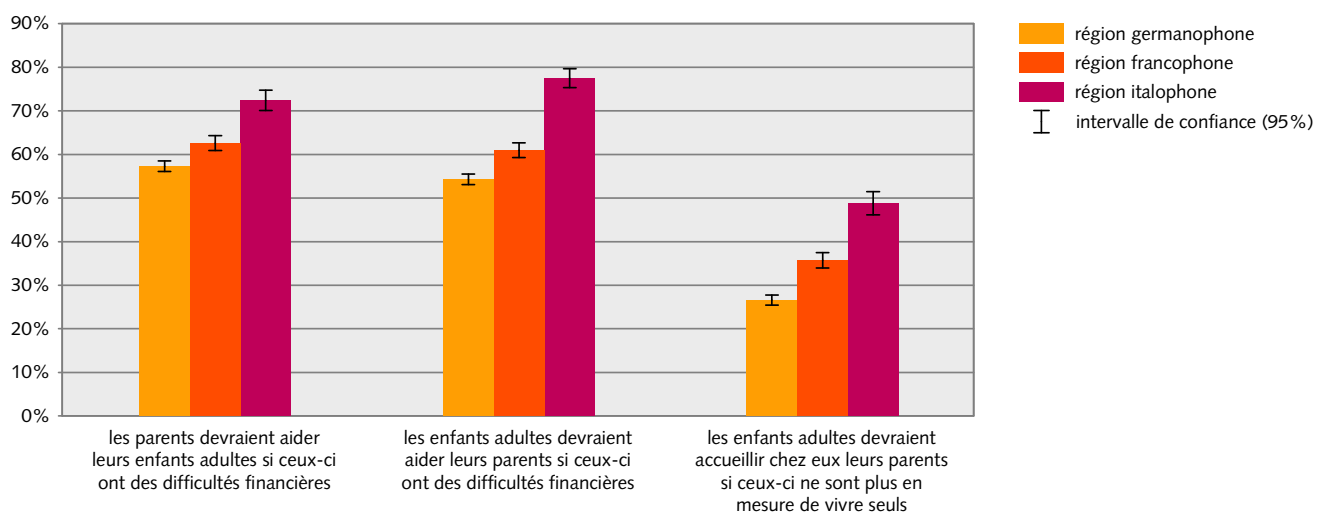
© OFS, Neuchâtel 2015

Attitudes par rapport à l'affirmation «un enfant en âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille» – comparaison avec l'enquête sur les familles 1994/95 Hommes et femmes entre 20 et 49 ans



© UST, Neuchâtel 2015

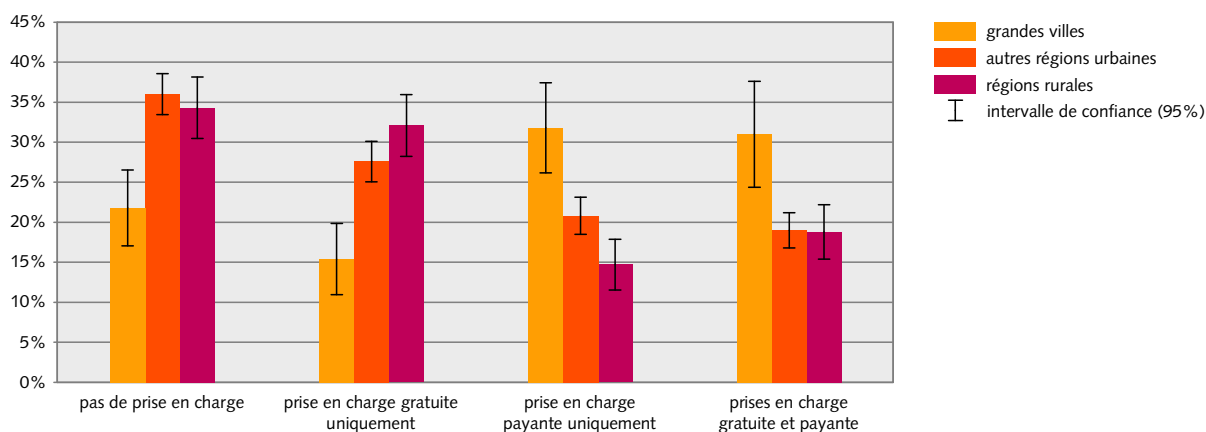
Attitudes par rapport à la solidarité entre les générations – part des personnes qui sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'affirmation, selon la région linguistique



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

Part des ménages avec enfant(s) de 0 à 12 ans ayant recours ou non à un accueil extrafamilial pour les enfants, dans les grandes villes, les autres régions urbaines et les régions rurales



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015